

Compte-rendu commission périscolaire du mardi 18 décembre 2018

Invités : Aude BAUGIL, Gwendoline CORDIER, Anne LEVOT, Christelle ROUAULT, Patrick BOISSIER, Jacques BORDE et Sami YAHIAOUI

Excusés : Anne LE VOT

Point 1 : sensibilisation autour du goûter à l'école

Angélique LEBRETON explique tout d'abord les raisons de ce point à l'ordre du jour de la commission périscolaire, qui sont de 2 ordres :

- Souhait d'un agent de l'école de sensibiliser les parents et les enfants au goûter (voir ses propos)
- Ce point avait été abordé au 1^{er} conseil d'école, notamment sur la campagne « fruit et lait à la récré »

A) Document n°1 : « Pensez au goûter sans emballage »



L'idée première se fonde sur un constat : il y a beaucoup d'emballage et beaucoup trop de goûter sucré (pas assez de fruits faits et/ou de « gâteaux faits maison »).

Cependant, les agents de l'école (qui encadrent les temps de goûter) estiment qu'il y a une évolution depuis la fin de l'année scolaire dernière en termes d'emballage et de qualité de goûter.

Angélique LEBRETON met en avant le fait que les TAP sur la thématique cuisine, encadrés par Christelle sur les années précédentes, ont aussi permis de sensibiliser les enfants aux recettes et aux goûters « faits maisons ».

Il y a aussi moins d'emballage car des petits logos « sans emballage » ont été mis sur certaines portes de l'école et sont visibles des parents.

En ce qui concerne l'emballage, Christelle ROUAULT intervient, en précisant qu'il y a une sensibilisation de faite à ce sujet en classe. En effet, pendant les sorties scolaires, au niveau des piques niques, certains enseignants ne veulent pas d'emballage (pas de papier alu ou autre) et demandent aux enfants d'utiliser plutôt des torchons ou autres emballages non jetables.

Angélique LEBRETON précise aussi que pour fêter les anniversaires des enfants en classe, certains enseignants acceptent aussi les gâteaux faits maison (en ayant au préalable fait attention aux enfants présentant des allergies). En effet, « les gâteaux faits maisons » sont bien meilleurs et évitent les emballages.

B) Document n°2 : « Le meilleur du goûter »

Le document intitulé « Le meilleur du goûter » est alors mis en avant. Tous les membres de la commission présents sont unanimes sur le fait que ce document est très bien fait, qu'il est ludique et informatif. Sami YAHIAOUI introduit « *moi le goûter avec le pain et le chocolat me rappelle mon enfance* »

Angélique LEBRETON ajoute à ce sujet que ce goûter est très sympa et elle se souvient du succès qu'il avait lorsqu'il était servi au centre de loisirs il y a plusieurs années.

L'idée suivante fait l'unanimité parmi les personnes présentes : avant de passer à une éventuelle réflexion plus large sur le goûter commun à l'école, il faut en amont constater la qualité des goûters et sensibiliser les familles autour du goûter. Il serait donc intéressant de diffuser ce document aux familles de l'école pour informer et sensibiliser. La mairie pourrait peut-être diffuser cette information par mail car les délégués de parents d'élèves n'ont pas l'ensemble des adresses mail des familles. Il faudrait aussi mettre en ligne ce document sur le site internet de la mairie, afin qu'il soit aussi vu du plus grand nombre.

Angélique LEBRETON évoque ensuite l'idée de mobiliser une intervenante à ce sujet (par exemple une nutritionniste via une conférence). Sami YAHIAOUI est sur la réserve à ce sujet, du fait qu'il craint que peu de personne ne soient présentes à ce type de conférence.

Angélique LEBRETON propose alors de voir si Isabelle MENUET a des pistes à ce sujet.

Ainsi, l'idée première est bien d'informer et de sensibiliser autour « *du meilleur du goûter* ». Ce n'est que dans un second temps qu'une réflexion autour d'un goûter commun pourrait éventuellement être menée.

Angélique LEBRETON précise qu'il y a très peu d'écoles voisines de la nôtre à pratiquer le goûter commun (Dingé, Meillac, Vignoc).

Gwendoline CORDIER intervient en disant qu'elle en connaît une à CORSEUL.

Angélique LEBRETON propose, avec l'aide de Aude BAUGIL, de se rapprocher des écoles citées, afin de faire un point sur cette pratique (démarche, mise en place, organisation, cout du goûter commun...)

Gwendoline CORDIER propose de voir comment cela s'organise à CORSEUL.

Jacques BORDE rappelle que sur ce sujet du goûter, qu'il faut beaucoup de pédagogie car c'est une réflexion qui touche directement les familles. Après étude, il serait donc important de réfléchir avant de faire cette proposition et surtout d'interroger les familles à propos d'un éventuel avis sur le goûter commun, avant d'entreprendre quoi que ce soit. Il est donc important que les familles donnent leur avis à ce sujet, si une réflexion doit être menée dans ce sens.

Christelle ROUAULT intervient aussi sur les difficultés qu'il pourrait y avoir au quotidien pour les agents de l'école dans la mise en place éventuelle du goûter commun. Elle donne l'exemple de la désinfection des fruits, qui s'avère très compliquée.

Angélique LEBRETON précise bien que nous en sommes juste au stade de réflexion sur le goûter commun et que si la commission envisage à plus long terme un travail à ce sujet ; tout

devra être étudié au plus près au niveau de l'organisation et de la faisabilité, avec les personnes concernées (agents, parents et enfants).

Gwendoline CORDIER donne l'exemple de l'école de CORSEUL, en précisant que las bas, le goûter est uniquement à base de pain et chocolat ou pain et confiture.

Aude BAUGIL intervient en disant qu'il pourrait aussi être intéressant de mettre d'autres « stop emballage » aux autres portes de l'école ou même dans les cahiers.

Enfin, Jacques BORDE évoque le fait qu'au niveau de la Communauté de Communes Bretagne Romantique, qu'une personne pourrait peut-être nous aider à ce sujet et nous apporter d'autres éléments à diffuser.

Après une recherche sur internet, Jacques donne Le nom de Mélanie CHESNAIS du Service Environnement et Energie.

Angélique LEBRETON dit qu'elle pourra la contacter quand la réflexion sur le goûter aura avancé.

Point 2 : projet plaquette école

Tout d'abord, Angélique LEBRETON annonce que ce projet avait déjà été réfléchi il y a quelques années mais avait été mis de côté, suite au lourd travail qu'avait entraîné la mise en place de la réforme rythmes scolaires.

La plaquette de l'école publique de SAINT DOMIENUC (plaquette maternelle) est diffusée en tant que modèle. Ce document de présentation de l'école, donne des informations scolaires et périscolaires, notamment pour les enfants qui entrent à la maternelle mais aussi pour les autres (élémentaires). Cette plaquette est diffusée aux nouvelles familles, pour les maternelles en priorité mais l'école de SAINT DOMINEUC a aussi une plaquette (« plus light ») destinée aux enfants de l'élémentaire qui arrivent à l'école. Ce document est remis à jour tous les ans avant la rentrée scolaire.

Angélique LEBRETON précise, que ce projet de plaquette pour l'école de QUEBRIAC ne pourra se faire qu'avec la contribution et l'aide du corps enseignant. Tous les membres de la commission périscolaire sont d'accord avec cela. Ce projet ne pourra donc pas voir le jour sans l'investissement du corps enseignant.

Sur ce sujet, Angélique LEBRETON propose la mise en place d'une sous-commission de travail, constituée, en plus d'elle, d'un autre élu de la commission périscolaire, d'un parent, de la coordinatrice Christelle ROUAULT et d'un enseignant.

Les 2 parents présents : Gwendoline CORDIER et Sami YAHIAOUI soumettent l'idée de l'intervention d'un autre parent d'élève pour ce projet.

Le nom de Gwenaël LENEOUANIC est évoqué, du fait qu'il soit nouveau parent d'élèves et qu'il travaille dans le domaine de la communication (graphiste).

Angélique LEBRETON le contactera prochainement pour savoir s'il accepte de travailler sur ce projet de plaquette.

Elle annonce ensuite que la sous-commission de travail pourrait se réunir une première fois fin janvier-début février.

L'idée de la plaquette, c'est de mettre en avant les points forts de l'école (cantine sur site, TNI...) L'idée est de donner envie aux familles d'y inscrire leurs enfants. Il faut que la plaquette soit chaleureuse.

Sami YAHIAOUI avance le fait qu'il faudrait y mettre des photos. Les trombinoscopes demandés pour les agents communaux et les enseignants (lors du premier conseil d'école) a tout son sens et pourraient du coup être insérés dans la plaquette.

Il précise aussi que la plaquette ne peut être qu'un plus car aujourd'hui, il n'y a rien à ce sujet. Il évoque même le fait que ce document puisse peut-être permettre d'avoir moins d'enfants à aller dans le privé.

Angélique LEBRETON est d'accord et indique que réaliser une plaquette, c'est mettre en avant notre école.

Sami YAHIAOUI s'interroge alors sur les écoles privées : « pourquoi les enfants de Québriac vont dans le privé ? Il demande s'il serait possible d'interroger les familles sur les raisons d'inscrire leurs enfants dans une école privée. Selon lui, il pourrait y avoir des éléments de notre école qui font que les parents choisissent le privé, sans forcément qu'on le sache. Angélique LEBRETON exprime le fait que les familles ont évidemment leurs raisons mais elle pense que c'est d'abord un choix et une conviction (du privé plutôt que le public) des parents.

Sami pense que ce serait bien de connaître quand même les raisons, afin d'améliorer peut-être certains points de notre école. Angélique LEBRETON pense que cela pourrait être étudié. Sur la plaquette, tout le monde s'accorde à dire qu'elle ne doit pas être un copié collé de celle de Saint Domineuc. Le document de Saint Domineuc doit nous servir de base. Il faut que L'école de la Liberté ait sa propre plaquette.

Ce document, une fois terminé, pourrait aussi être réalisé de manière dématérialisé et être mise en ligne sur le site de la mairie.

Point 3 : Sécurité à l'école

Suite au dernier conseil d'école, un point sur la sécurité semble être important à aborder en commission périscolaire, car ce sujet est revenu à plusieurs reprises.

1) Sécurité dans le cadre de vigipirate : sécurité extérieure

Laura BLATTIER s'était exprimée à ce sujet lors du dernier conseil d'école. En effet, elle avait évoqué le fait que notre école n'est pas équipée de bornes / potelets de sécurité devant le portail, pour empêcher l'intrusion d'une éventuelle « voiture bélier ». Ce système est déjà mis en place dans certaines écoles.

Angélique LEBRETON et Armand CHATEAUGIRON, Maire, ont rencontré Laura BLATTIER sur site pour faire un point à ce sujet début décembre. Un devis a été fait ensuite, afin de pouvoir installer ce système. Il faudra compter aux alentours de 1 100 euros de budget. Mais il faut faire attention à la manière d'installer cet équipement de sécurité, car il faut que l'école reste accessible pour les secours au niveau du portail (pompiers, ambulance...).

Gwendoline CORDIER indique à ce sujet que les potelets de sécurité devant le portail, peuvent avoir aussi un aspect sécuritaire, au cas où une personne perd le contrôle de son véhicule (exemple : malaise).

2) Les détecteurs de fumées (incendie)

Le second élément mis en avant lors du dernier conseil d'école est la mise en place de détecteurs de fumée. Angélique LEBRETON rappelle la réponse faite à ce sujet en conseil d'école en octobre 2017

La question posée avait été la suivante :

« Pourquoi les locaux de l'école ne sont pas équipés de détecteurs de fumée ? »

Et la réponse suivante avait été apportée :

« Après avoir pris contact avec notre prestataire « incendie », il est confirmé que la présence de détecteurs de fumée est obligatoire dans les maisons et appartements. Pour ce qui est des établissements recevant du public (ERP), cette obligation s'applique uniquement dans ceux possédant des locaux à sommeil. En revanche, des dispositifs ou systèmes de sécurité incendie (SSI), sous l'égide de gens formés, sont obligatoirement mis en place dans ces structures ouvertes au public et prévoient notamment un plan d'évacuation (ce qui est le cas pour l'école de Québriac). De plus, des conventions impliquent des contrôles réguliers tous les trois à cinq ans (une fois par an pour l'école de Québriac). »

Sami YAHIAOUI se dit choqué que cette question soit revenue 2 fois en conseil d'école et qu'il n'y ait toujours rien de mis en place à ce sujet.

Jacques BORDE est d'accord avec lui et précise que cela ne représente pas un cout énorme.

Angélique LEBRETON précise qu'elle a bien pris en compte cela et fait remonter cette demande au Maire. Elle est d'accord sur le sujet et pense même qu'il faut aller plus loin et même protéger aussi les locaux en cas d'inoccupation. En effet, un système de détecteurs de fumées raccordé à l'alarme anti intrusion pourrait être envisageable. Donc, du coup, en plus de protéger les locaux pendant les heures d'occupation, les locaux pourraient aussi être sécurisés hors du temps scolaire (soir, nuit week-end et vacances).

Gwendoline CORDIER et Sami YAHIAOUI avancent l'idée qu'il ne faudrait pas que ce dispositif supplémentaire de protection des locaux en cas d'absence, fasse retarder la mise en place de ces détecteurs de fumées.

Sami YAHIAOUI précise bien que les détecteurs de fumées permettent de sauver des vies.

Pour l'ensemble de la commission, la priorité est l'installation de détecteurs de fumées avant la mise en place des potelets de sécurité devant le portail principal.

Enfin, Gwendoline CORDIER précise qu'il faudrait installer des détecteurs de fumées interconnectés entre eux. En effet, quand un détecteur se déclenche, tous les autres sonnent aussi. Angélique LEBRETON répond qu'elle a déjà fait de recherches à ce sujet et qu'elle a reçue des devis sur ce système d'installation. Elle indique aussi qu'il faudrait mieux mettre en place des détecteurs équipés de pile lithium 10 ans NF.

4) points divers

Sami YAHIAOUI rappelle des questions posées par les parents d'élèves après le dernier conseil d'école :

"Bien sur les personnes qui assurent la garderie du soir soient très sympathiques et bienveillantes,

1/ A- t-il déjà été envisagé d'avoir plus d'animations à proposer aux enfants (petits ateliers, jeux collectifs, etc) lors de la garderie du soir ?

2) A- t-il déjà été envisagé de séparer les maternelles des plus grands pour des raisons de sécurité notamment ? Le portail peut-il être verrouillé et fermé (nous avons constaté qu'il était souvent ouvert).

Pour ces deux points, c'est assez déroutant quand on arrive de l'extérieur.

Christelle ROUAULT a travaillé en amont de la réunion sur les questions et apporte les réponses suivantes

Réponse à la première et seconde question sur la garderie :

« Concernant la garderie du soir, il est déjà mis en place des ateliers "jeux collectifs" (jeux de construction, jeux de société), coloriages, lecture, etc... Cependant, nous n'avons pas beaucoup d'élèves en garderie à partir de 17h30. Le lundi et jeudi soir, les élèves en élémentaire sont en grande majorité à l'aide aux devoirs de 17h à 17h45, ce qui leur laisse peu de temps pour jouer après car ils sont récupérés par leurs parents. Pour les élèves de maternelle, ils ont à disposition des jeux adaptés à leur âge (jeux de construction, coloriage, barbie, légo, etc...). Cette année, nous avons la chance d'avoir 2 locaux qui servent essentiellement à la garderie. Nous avons volontairement séparés la maternelle de l'élémentaire, ce qui permet d'avoir plus d'espace pour les élèves, moins de bruit et d'agitation, plus de sécurité. Le mardi et vendredi, même principe »

Pendant la réunion, Christelle ajoute aussi qu'une organisation différente est mise en place depuis quelques semaines sur le temps du midi. En effet, de 12 h 15 à 13 h 00, sur le temps de la cours (avant la cantine), les élémentaires sont nombreux et 3 agents sont présents dans la cour. Christelle a alors mis en place la possibilité pour les enfants d'aller jouer dans la garderie (jeux de société, livres...). Un groupe est donc constitué tous les midis, selon les enfants volontaires, et par roulement, afin que tous les enfants le souhaitant, puissent bénéficier de temps de jeux à l'intérieur de la garderie .Cette nouvelle organisation fonctionne très bien, cela permet de « désengorger » la cour et les enfants sont ravis de pouvoir faire des activités intérieures.

Réponse à la question sur le portail :

« Pour le portail, Il a été vu avec Mme LESUEUR qu'il doit être impérativement verrouillé à chaque entrée et sortie (le mot a été passé à tous les agents et enseignants). Il se peut exceptionnellement lors d'un remplacement d'un enseignant que le portail ne soit pas verrouillé car le remplaçant est prévenu à la dernière minute et il arrive vers 9h15. Comme il n'a pas la clé, le portail reste ouvert (vu avec la directrice) »

Angélique LEBRETON précise que la question sur le portail n'est pas très claire. A quel moment de la journée reste-t-il ouvert ?

Au moment de la garderie (du matin et du soir), le portail ne peut pas être fermé à clef (verrouillé), car il faut bien que les parents et enfants sortent de l'école. L'idéal est donc que chaque personne le referme derrière elle. Le portail est verrouillé sur le temps scolaire uniquement.

3/la mairie a-t-elle déjà envisagé de modifier les tarifs de garderie avec par exemple un tarif forfaitaire pour la présence de l'enfant le soir jusqu'à 18h, et au-delà de 18h un forfait plus élevé (c'est un exemple). Le tarif facturé à la demi-heure semble élever en comparaison avec d'autres écoles et pèse sur le budget des ménages lorsque les deux parents travaillent. "

Réponse sur la tarification de la garderie :

Pour la question sur les tarifs de la garderie, Angélique LEBRETON précise que ce type de question a déjà été posé lors de conseils d'écoles précédents. Cela a aussi été abordé à la commission périscolaire de fin juin, au cours de laquelle il a été décidé de refaire un point sur la garderie au ¼ d'heure. Une réponse y sera apportée plus tard (à la prochaine commission périscolaire), suite à une nouvelle étude au quart d'heure qui sera lancée sur 2019.

4) Quelle est la raison des changements successifs de place des enfants ? Comment leur répartition s'est-elle faite ? Il semblerait que les enfants ne retrouvent pas avec des copains de leur âge alors que le repas est un moment de détente pour décompresser dans leur journée de classe."

Christelle apporte une réponse à la question n°4

« Pour répondre à la question, nous, les agents encadrant les élèves à la cantine, nous nous sommes aperçus que lorsque les élèves se retrouvaient à manger avec les camarades de leur classe, il y avait beaucoup trop de chahut, d'amusement et les enfants ne respectaient pas forcément les règles. Une demande de la part d'une enseignante a été proposée aux agents afin de séparer les niveaux. C'est ce qui a été fait, les élèves ne se retrouvent plus avec leur copains(ines) de classe mais cela permet d'échanger aussi avec d'autres élèves qu'ils ne cotoient pas forcément dans la cour. Ils ont toute la récréation de la pause méridienne pour jouer ensemble. A ce jour, nous avons remarqué une nette amélioration en termes de retour au calme et le service se passe dans de meilleures conditions »

Pendant la réunion, Christelle apporte des précisions en expliquant qu'il n'y a pas de changements successifs de place. En effet, en début d'année, généralement, les enfants sont placés à la cantine par classe. Mais très vite, il faut souvent changer cette organisation car cela n'est pas toujours facile à gérer (voir réponse apportée ci-dessus). Du coup, les tables sont un peu plus mélangés par niveau. C'est plutôt pédagogique et positif. En effet, cela peut permettre aux plus grands d'aider les plus petits à table ; mais également et aux élèves de connaître d'autres enfants n'étant pas de leur classe ou de leur cycle.

Suite à cette réponse apportée par Christelle sur la cantine, les membres de la commission s'accordent à dire que cette organisation à la cantine est plutôt positive.

Enfin, est évoqué la façon de diffuser les comptes rendus de réunion. Angélique LEBRETON précise que pour le moment, cela s'avère compliqué sur le site internet de la commune , car il n'y pas véritablement d'onglet école périscolaire bien identifié. Cela va donc être retravaillé sur le site sur le début d 'année 2019.

L'idée suivante est proposée : prévenir les parents via l'école et mettre un mot dans les cahiers quand les comptes rendus seront en ligne.

Aude BAUGIL propose même de mette une note dans l'écho et dans le queb info sur le zéro emballage et la sensibilisation sur le gouter.

Il faudrait aussi mette en ligne le document relatif « au meilleur du gouter »